

LES "PENSEURS" DU NÉO-FASCISME...

Au lendemain de la dernière guerre mondiale le fascisme semblait totalement discrédité.

Le réhabiliter pouvait paraître, surtout en France, une tâche insurmontable.

Tel est pourtant l'objectif que semble s'être assigné un certain nombre d'hommes politiques, voire même de «*syndicalistes*».

Il est vrai que si le National-Socialisme devait beaucoup au «*Militarisme Prussien*», la renaissance du militarisme français (provoquée par la poursuite de guerres coloniales insensées) devait normalement précéder celle du néo-fascisme français.

Les travailleurs auraient tort de sous-estimer cette tendance qui met directement en cause les libertés ouvrières si durement acquises.

C'est pourquoi, nous ne saurions trop leur conseiller de lire "*CES PRINCES QUI NOUS GOUVERNENT*", de Michel DEBRE et "*LA VÈME REPUBLIQUE SERA-T-ELLE REPUBLICAINE*", de Maxime BLOCC-MASCART.

Avec "*CES PRINCES QUI NOUS GOUVERNENT*", M. Michel DEBRE, notre actuel garde des sceaux, prétend donner un tableau exact de la vie politique sous le «*système*».

Selon lui, le Pouvoir sous la IVème République était exercé par «*sept ou huit cents Princes*».

Précisons que, toujours selon M. Michel DEBRE, parmi ces sept à huit cents Princes (Responsables de tous nos maux) les Syndicalistes figurent pour cent cinquante à deux cents!...

Pour ne rien cacher, il ne nous semblait pas que, même sous la Quatrième République, le monde ouvrier, au travers de ses syndicats, ait obtenu une telle audience.

Bien au contraire, l'expérience nous avait appris, qu'en dépit parfois des apparences, en régime capitaliste, la classe ouvrière demeurait la classe opprimée dépourvue de tous pouvoirs REELS.

La démocratie bourgeoise n'offrait qu'un seul avantage (inappréciable il est vrai) garantir aux individus et groupes une relative sécurité leur permettant d'agir pour limiter les excès des puissances économiques et politiques.

Ces quelques garanties qui nous paraissent insuffisantes semblent au contraire exorbitantes à notre actuel garde des sceaux (qui est en train d'y mettre bon ordre).

Nous supposons que c'est afin de ne laisser aucun doute sur le fond de sa pensée qu'il a accepté de préfacier le livre de M. Maxime BLOCC-MASCART: "*La Vème REPUBLIQUE SERA-T-ELLE REPUBLICAINE*".

M. Maxime BLOCC-MASCART se livre à une apologie à peine déguisée du fascisme. Voici ce qu'il dit:

«*HITLER, avec son hystérie raciste et sa mégalomanie pangermaniste a entraîné le fascisme dans une voie odieuse et intolérable où le national-socialisme a sombré. Le national-socialisme paraît bien mort, mais le fascisme? L'Italie s'en est aussi dégagée. Mais l'Espagne?...*

...Le fascisme n'est donc pas exclusivement de l'anticommunisme et des collusions singulièrement dangereuses pour la paix du monde entre gouvernements fascistes et communistes le confirment.

Les régimes fascistes, qui ont disparu, ont sombré dans une guerre mondiale. Ils n'ont pas, comme le communisme, subi une épreuve de durée d'un demi-siècle. On ne peut cependant affirmer qu'ils étaient moins solidement établis et que, sans une défaite militaire, ils ne subsisteraient pas. On ne peut davantage évaluer leur possibilité d'adaptation, surtout après qu'HITLER en eut entièrement faussé les principes et le but...».

Ah! si seulement HITLER «*n'en avait pas faussé entièrement les principes et le but*».

Nos camarades pourront également lire avec profit les pages que M. Maxime BLOCC-MASCART consacre au syndicalisme.

Tout serait à citer et il est vraiment dommage que la place nous fasse défaut.

Voici quand même quelques extraits choisis parmi les plus significatifs:

«L'unité syndicale n'est en danger que dans la mesure où, au sein du syndicat, la tendance majoritaire risque d'entraîner la totalité des syndiqués dans une politique agressive contre le gouvernement ou le régime. Sans quoi, sur le plan professionnel, le syndicat unique faciliterait singulièrement le règlement des problèmes économiques et paraîtrait souhaitable. Aussi les régimes totalitaires, après avoir dépouillé les syndicats de leurs moyens d'action politique, l'ont-ils adopté.

Au départ, les mussoliniens avaient raison quand ils affirmaient la nécessité de la souveraineté de l'Etat sur les formations de syndicats qui, abandonnées à elles-mêmes, aussi bien dans l'ordre économique que dans l'ordre social se ruent contre l'Etat, assujettissant à leur arbitrage la volonté des individus faisant presque surgir des organisations juridiques en dehors de l'organisation juridique de l'Etat, opposant un droit propre au droit de l'Etat, soumettant à leurs intérêts particuliers ceux de catégories non défendues et jusqu'à ceux, généraux, dont l'Etat doit être, par son essence, juge et tuteur.

Ce problème, tel qu'il se posait à l'Italie en 1922, se pose maintenant de façon analogue dans presque tous les pays démocratiques, et singulièrement en FRANCE...

...En fait, pour rétablir la suprématie de l'intérêt général, de l'Etat sur les intérêts particuliers, sur les syndicats, il faut séparer le problème politique du problème social; d'une part, renforcer l'Etat, et nous pensons que le projet de Constitution que nous suggérons y suffit; d'autre part, fixer des limites à l'action syndicale; après quoi on peut lier le monde du travail à la puissance publique par des règles juridiques, et l'intégrer par un Conseil économique et social non pas prépondérant, mais à compétence étendue».

On remarquera, à propos de l'unité syndicale que nos totalitaires se retrouvent.

Unifier artificiellement le mouvement syndical pour mieux l'asservir, néofascistes et communistes ont la même position.

Il est d'ailleurs probable, l'avenir nous le dira, qu'ils se retrouveront d'accord sur bien d'autres points.

Ce très intéressant ouvrage est suivi d'un projet de constitution. L'auteur a bien voulu nous donner les noms des éminentes personnalités qui ont participé à la rédaction de ce projet qui se propose, comme de bien entendu, de «*fixer des limites à l'action syndicale*» (voir plus haut).

Nous lisons:

Ont participé à l'élaboration de ce projet MM. JUNILLON, conseiller de l'*Union Française*; LAFONT, secrétaire général adjoint de la C.G.T.F.O. (sic); André BLANCHET, rédacteur du *Monde*; Marc SUEL, docteur en droit ; Erix OLLIVIER, rédacteur au *Figaro*; Alain PLANTEY, maître des requêtes au *Conseil d'Etat*.

Nos instances confédérales diront s'il est normal ou même décent qu'un Secrétaire confédéral (même s'il n'est pas «*général adjoint*»!) se retrouve en aussi étrange compagnie. Quant à nous notre choix est fait. Nous avons quitté la C.G.T. en réaction contre le totalitarisme stalinien.

Ce n'était certes pas pour faire le lit du fascisme!...

Alexandre HEBERT.